

**VINÇOTTE asbl**

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique • tél: +32 2 674 57 11 • brussels@vincotte.be

Personne à contacter : A.YASSE, Electricité

• Nos coordonnées

Rapport N° : AUD / 15 / 60840198 / 00 / FR / 006

Réf. client : 100284562

Réf. contrat : 2163859/1000

• Vos coordonnées

Ref. : /

VDRServices BVBA

Eikstraat, 4
1673 Beert
Belgie

• Données d'intervention

Lieu : Rue de la colline (appartement 4a.11) , 1480 Tubize -

Date : 21/02/2020

Effectuée par : LAURENT GEBOES (5025)

PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITE ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION

INSTALLATION

Nom : Prénom :

Adresse : Rue de la colline CP: 1480 Commune : Tubize

Tél :

- Propriétaire ou gestionnaire

idem

- Responsable de l'exécution du travail

Nom : VDR Services Prénom :

N° TVA : BE 821530117

- Type de local

Unité d'habitation

BASE DE L'EXAMEN

- Règlement : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)

- Art 270 : mise en usage

- Art 86

CONCLUSION

- La nouvelle installation est conforme au Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE).

- Le dispositif différentiel général a été plombé.

- L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 21/02/2045.(*)

(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation. Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité. Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Ing. J. Windey
Directeur Général

(

(

CONTENU DE L'EXAMEN

- Contrôle visuel

- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs.
- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts indirects.
- Etat (fixations, détérioration,...) du matériel électrique d'installation fixe.
- Matériel fixe ou à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens.
- Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent.
- Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas.
- Continuité des connexions équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection.

- Mesures - tests

- Résistance de dispersion de la prise de terre : 1.9 Ohm.
- Isolement général : >0.5 MOhm.

DONNÉES GÉNÉRALES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

- Données du distributeur

N° EAN : EAN non communiqué
Compteur kWh n° : Compteur kWh non placé

- Données de l'installation

Installation conçue pour une tension nominale 3N400 V
de :
Courant nominal maximum : 40 A
Câble d'alimentation du tableau principal - type : Xvb
Câble d'alimentation du tableau principal - section : 4x10 mm²
Type de prise de terre : boucle de terre

- Description de l'installation

Dispositif différentiel général : 40A 300mA 4p
Nombre de tableaux : 1
Nombre de circuits terminaux : Voir annexe(s)
Tableau(x) : voir annexe(s)
Schéma(s) de position : voir annexe(s)
Schéma(s) unifilaire(s) : voir annexe(s)

INFRACTIONS - REMARQUES

- Nouvelle installation

R - O - F Eclairage fixe+ chauffage électrique pas encore placé

- Installation existante

AUTRE(S) ANNEXE(S)

p. 1/4
Eendraadschema
3 x 400V + N ~ 50Hz



Installateur
VDR Services B.V.B.A.
Eikstraat 4
1673 Beert
GSM: 0473 71 64 96
e-mail: marjo@vdrservices.be
BTW BE 0821.530.117

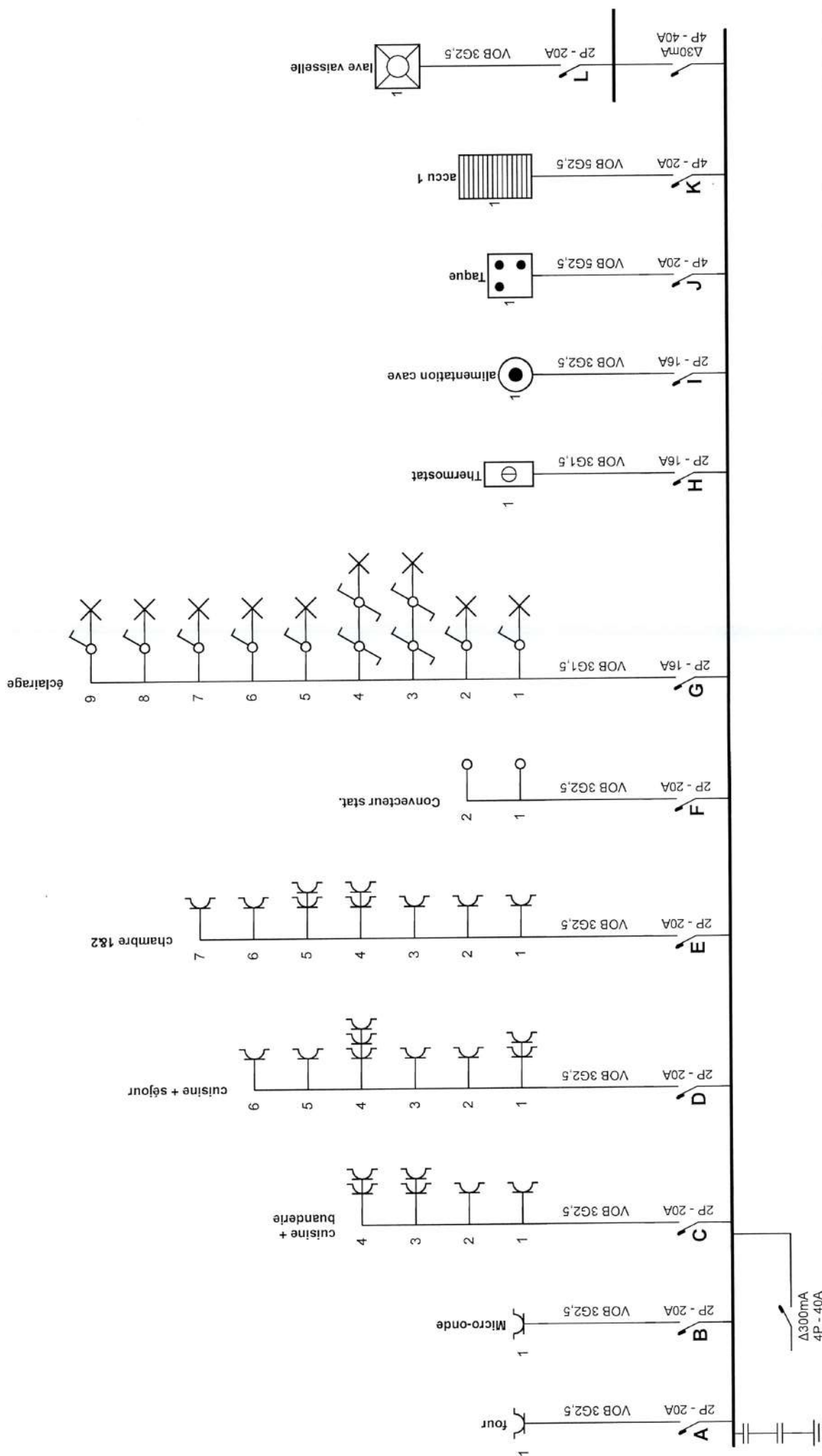
Adresse de l'installation électrique
Delzelle Les Coteaux 4 app 4a.11
Rue de la Colline
1480 Tubize

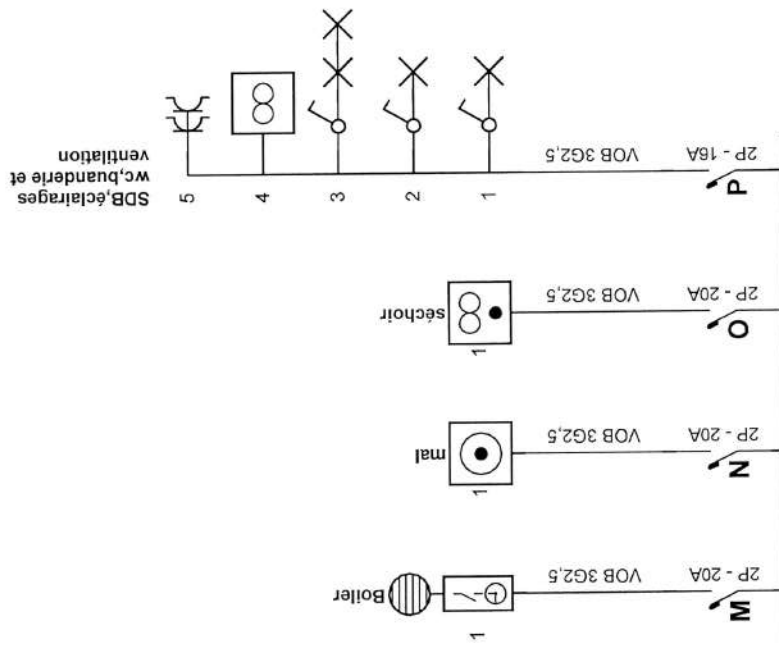
21/02/2020

Erkend Organisme
Vincotte
Jan Olieslagerslaan 35
1800 Vilvoorde
Tel.: 02 674 57 11
Fax: 02 674 59 59
e-mail: brussels@vincotte.be



Laurent
Gibosa
Vincotte Inspector





Erkend Organisme
 Vincotte
 Jan Olieslagerslaan 35
 1800 Vilvoorde
 Tel.: 02 674 57 11
 Fax: 02 674 59 59
 e-mail: brussels@vincotte.be



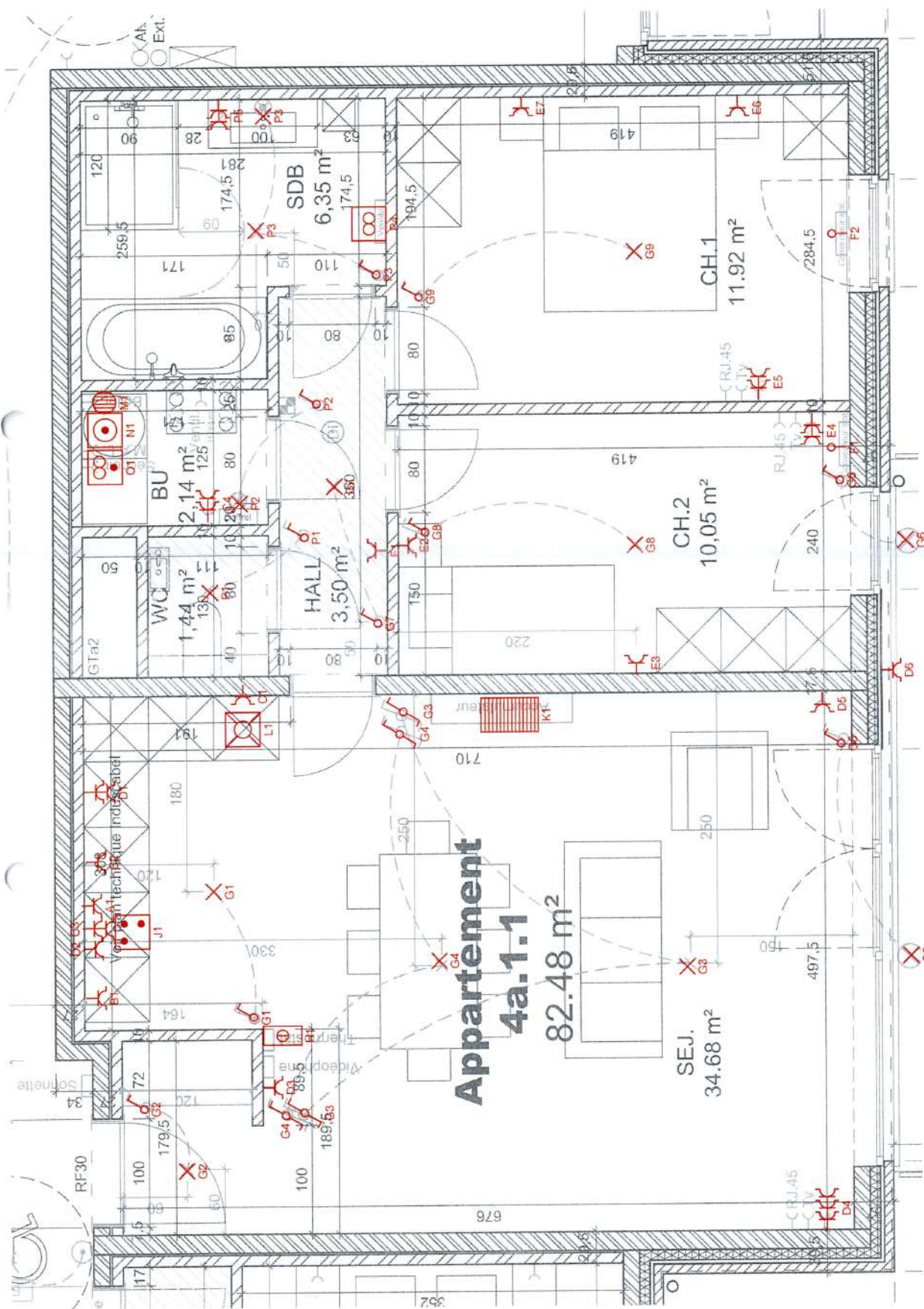
21/02/2020

Adresse de l'installation électrique
 Delzelle Les Coteaux 4 app 4a.11
 Rue de la Coline
 1480 Tubize

Installateur
 VDR Services B.V.B.A.
 Eikstraat 4
 1673 Beert
 GSM: 0473 71 64 96
 e-mail: mario@vdrservices.be
 BTW BE 0821.530.117



p. 2/4
 Eendraadschema
 3 x 400V + N ~ 50Hz



Erkend Organisme
Vincotte
Jan Olieslaerslaan 35
1800 Vilvoorde
Tel.: 02 674 57 11
Fax: 02 674 59 59
e-mail: brussels@vincotte.be



21/02/2020

Adresse de l'installation électrique
Delzelle Les Coteaux 4 app 4a.11
Rue de la Coline
1480 Tubize

Installateur
VDR Services B.V.B.A.
Eikstraat 4
1673 Beert
GSM: 0473 71 64 96
e-mail: marjo@vdrservices.be
BTW BE 0821.530.117



p. 3/4
Situatieschema
3 x 400V + N ~ 50Hz

A	four
B	Micro-onde
C	cuisine + buanderie
D	cuisine + séjour
E	chambre 1&2
F	Convecteur stat.
G	éclairage
H	Thermostat
I	alimentation cave
J	Taque
K	accu 1
L	lave vaisselle
M	Boiler
N	mal
O	séchoir
P	SDB, éclairages wc, buanderie et ventilation

Erkend Organisme
Vincotte
Jan Olieslagerslaan 35
1800 Vilvoorde
Tel.: 02 674 57 11
Fax: 02 674 59 59
e-mail: brussels@vincotte.be

Adresse de l'installation électrique
Delzelle Les Coteaux 4 app 4a.11
Rue de la Coline
1480 Tubize

Installateur
VDR Services B.V.B.A.
Eikstraat 4
1673 Beert
GSM: 0473 71 64 96
e-mail: marjo@vdrs-services.be
BTW BE 0821.530.117



